

sous le coup d'une condamnation formelle, ils sont sur la voie qui y mène et c'est une parole de la Sagesse éternelle qui déclare que qui cherche le péril y tombe.

Voyons, mes chers amis, vous appartenez à une société qui a à sa tête, qui ? Un franc-maçon haut gradé, un 33me, absolument comme le F. Crispi. Voudriez-vous vous laisser guider et gouverner en quoi que ce soit par le F. Crispi ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien, alors ? ...

Vous avez une constitution et des lois. Le premier article de cette constitution et de ces lois, au chapitre des qualités requises pour l'éligibilité des membres, exige, au point de vue religieux, quoi ? Simplement que vous croyiez en l'existence d'un Etre Suprême. Protestants, Juifs, Mahométans, Boudhistes, et que sais-je encore ? tout le monde est donc admis là-dessus, à part les athées. Est-ce que cette promiscuité ne vous dit rien ? En ce cas, vous ferez bien de relire l'Encyclique *Humanum genus*.

Et l'un des buts de cette société ainsi constituée à base neutre est de faire—c'est votre constitution qui le déclare—l'éducation sociale, morale et intellectuelle de ses membres. Quelle éducation morale allez-vous pouvoir puiser sous la direction paternelle du F. Oronhyatekha ? Vous ne voyez pas là un danger pour votre foi ? Eh bien, permettez-moi de vous le dire, ou vous êtes souverainement naïfs, ou votre intelligence est prête à recevoir le germe des plus fausses doctrines et votre conscience les leçons de la morale naturaliste, qui est en définitive celle que vise à établir la franc-maçonnerie. En êtes-vous là vraiment ?

Vous avez un rituel. D'abord, ce rituel, on ne vous en donne qu'un exemplaire d'où l'on a eu le soin d'exclure des formules liturgiques où il est plus souvent fait mention de Temple et de vertus naturelles que d'autre chose. Pour peu que vous soyiez au fait du langage maçonnique, vous comprendrez pourquoi on ne tient pas à mettre ces formules sous vos yeux.

Et puis, il contient quoi, ce rituel ? Entre autres choses, un serment qu'on vous fait prêter et par lequel vous vous engagez à ne jamais révéler "aucune parole, signe, pression de main, gage, ou tout autre secret ou œuvre intime de l'Ordre," à ne rien dire au dehors d'aucune transaction, de *quelque nature qu'elle soit*, accomplie au sein de la Cour, à obéir à toutes les lois, à tous les usages de l'Ordre, à toutes les ordonnances légales de la Cour Suprême et de toute Cour dont vous faites partie, à vous considérer lié par ce secret même quand vous ne ferez plus partie de l'Ordre ! Est-ce assez lier votre liberté, voyons ? Est-ce assez vous livrer ? Et qu'est-ce donc, je vous prie, qui distingue votre Société ainsi constituée de toute autre société secrète agissant dans l'ombre et tramant des complots qui aboutissent toujours à l'asservissement de l'Eglise ?

En voilà assez, n'est-ce pas ? en voilà plus qu'il n'en faut pour vous faire voir que vous respirez, dans un pareil milieu, un air empoisonné absolument antipathique au tempérament d'un vrai catholique. En voilà plus qu'il n'en faut, dans tous les cas, pour faire comprendre à un enfant soumis de l'Eglise que ce n'est pas sans raison que l'autorité religieuse, dans plus d'un diocèse, a rangé cette société au nombre des sociétés "extrêmement sus-